

Hêtraies fertiles 8a, 12a

Écologie et sylviculture

Essences de la forêt naturelle:	
8a	Hêtraie à longs troncs avec sapin, érable sycomore et frêne; absence du chêne, du charme et du merisier; présence d'essences pionnières.
12a	Hêtraie fertile, souvent à «allure de cathédrale» avec sapin, érable sycomore et frêne; absence du chêne, du charme et du merisier; présence d'essences pionnières.
Hauteur maximale du peuplement:	
8a, 12a	30 - 40 m
Remarques:	
8a, 12a	Degré de fermeture: normal à dense. Troncs droits.
8a	Conditions moyennes du sol en ce qui concerne la teneur en eau et en bases. Les peuplements riches en épicéas favorisent l'acidification de la couche supérieure du sol.
12a	Conditions moyennes du sol en ce qui concerne la teneur en eau; sols riches en calcaire. Peuplements souvent riches en hêtres ayant tendance à se régénérer uniquement avec cette essence.
Facteurs limitants:	
8a, 12a	Les conditions du sol n'entraînent aucune restriction. Étant donné le climat de l'étage montagnard inférieur, les essences thermophiles ne sont pas compétitives à l'intérieur des forêts.
Sylviculture:	
8a, 12a	Introduire la régénération du hêtre, du sapin et éventuellement de l'érable sycomore par un apport de lumière latérale ou une légère mise en lumière (quelques arbres). Le rajeunissement est souvent présent. Le favoriser en enlevant plusieurs arbres. Les feuillus nobles se rajeunissent bien dans les trouées. Ils nécessitent beaucoup de lumière pour se développer. Il est possible de régénérer les feuillus nobles et le hêtre (sur les versants ensoleillés et chauds) par rejets de souche.
Dangers naturels:	
8a	Torrents/crués: Classe E, influence sylvicole variable. En présence d'indices nets de saturation d'eau (souvent sur flysch): classe 1, influence sylvicole grande. En l'absence ou en présence de faibles indices de saturation d'eau: classe 2, influence sylvicole moyenne.
12a	Torrents/crués: Classe E, influence sylvicole variable. Si profond (souvent sur le Plateau et dans les Préalpes): classe 2, influence sylvicole moyenne. Si superficiel: Classe 3, influence sylvicole faible.

Tableau comparatif

Types de stations		AG	BE/ FR	BL	GL	GR	JU/ J-BE	LU	NE	NW	OW	SG	SH	SO	SZ	TG	UR	VD	VS	ZG	ZH	
Hêtraie à Millet - typique	8a	8a	8a	8a	8	8	8a	8a	8,1	8	8	8	8	8a	8	8a	8	145	21.5	8a	8a	
	8aa	8d	8d				8d,	8c	11m			8a	8e	8d	8*	8d	8s	144		8aa	8d	
	8d	8e	8e				8e	8d				8d	8f	8e		8e		146		8d	8e	
	8e	8f	8f				8f	8f				8e		8f							8e	8f
	8f		8j									8f									8f	
Hêtraie à Dentaire - typique	12a	12a	12a	12a	12	12	12a	12a	11	12	12	12	12a	12a	12	12a	12	155	21.6	12a	12a	
		12a ^{bl}	12t			12L	12ab	12c		12c			12h	12t	12*	12t	12A	155b		12a ^l	12t	
		12c					12c							12aB				155c		12a _H	12c	
														12c								12d

Exigences en fonction du type de station

8a Hêtraie à Millet typique 12a Hêtraie à Dentaire typique		
Caractéristiques du peuplement et de l'arbre	Exigences minimales	Exigences idéales
Mélange		
Genre et degré	feuillus 60 - 100 % hê 50 - 100 % sa semenciers - 40 % ép 0 - 30 %	feuillus 80 - 90 % hê 60 - 80 % sa 10 - 20 %
Structure		
Répartition des DHP	Suffisamment d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 2 classes de diamètre différentes par ha	Suffisamment d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 3 classes de diamètre différentes par ha
Structure horizontale		Degré de fermeture: normal à entrouvert
Éléments stabilisateurs		
Couronnes	Au moins la moitié des couronnes symétriques	Au plus quelques couronnes fortement asymétriques
Aplomb/enracinement	Troncs d'aplomb, bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés	Troncs d'aplomb, bien enracinés; pas d'arbres fortement penchés
Rajeunissement		
Lit de germination	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/3	Surface avec forte concurrence de la végétation < 1/10
Recrû initial (de 10 à 40 cm de hauteur)	Si degré de recouvrement < 0,7: au moins 10 hêtres par a (en moyenne tous les 3 m)	Si degré de recouvrement < 0,7: au moins 50 hêtres par a (en moyenne tous les 1,5 m)
Rajeunissement établi (de 40 cm de hauteur à 12 cm de DHP, fourré compris)	Au moins 1 collectif/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 100 m) ou degré de recouvrement d'au moins 3 % Mélange conforme au but	Au moins 2 collectifs/ha (2 - 5 a, en moyenne tous les 75 m) ou degré de recouvrement d'au moins 7 % Mélange conforme au but

2B